

## PROJET RÉFÉRENT

# "Et si on habitait là ?" : le nouveau projet de territoire co-construit pour le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher



## OBJET DE L'OPÉRATION

Aux côtés de la Direction départementale des territoires de l'Allier, le Cerema a accompagné le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher dans l'élaboration d'un projet de territoire, lors d'ateliers mobilisant les ressorts de l'intelligence collective et de la résilience.

## LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Créé dans la fin des années 1980, le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher s'est transformé en 2014 en Pôle d'équilibre territorial et rural, composé de 4 communautés de communes et d'une communauté d'agglomération.

Depuis plusieurs années, le territoire est confronté à une série d'enjeux (chute démographique, chômage, enclavement (ferroviaire et numérique), sécheresse, épuisement des ressources en eau, fermeture des services publics...) qui obligent les acteurs à repenser leurs cadres d'actions habituels et à anticiper les projets du futur.

Fédérer les acteurs, créer des synergies et mettre en mouvement le territoire face à ses défis sociaux et environnementaux sont les objectifs de la démarche de résilience portée depuis 2018. Dans ce cadre, il s'est rapproché de la Direction départementale des territoires de l'Allier pour établir un partenariat avec le Cerema, afin de mettre en place une démarche innovante, basée sur des ateliers participatifs de mise en mouvement et de réflexion prospective, et destinée à construire un projet de territoire mobilisant les ressorts de la résilience.

## LA RÉPONSE DU CEREMA

### CONTACT



relation-clients-  
auvergnerhonealpes@cerema.fr

### THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Stratégies, résilience et projets de transition
- Aménagement durable : revitalisation et renouvellement urbain
- Risques inondations et mouvements de terrain
- Transports collectifs, partagés et intermodalité

La mission a consisté à accompagner le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une méthodologie innovante associant entre 40 et 80 participants (élus, techniciens et acteurs de la société civile).

Ainsi, quatre ateliers dynamiques ont été co-construits et co-animés entre avril 2019 et février 2020 :

- atelier 1 : établir un diagnostic partagé (Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces),
- atelier 2 : imaginer concrètement l'avenir du territoire selon un futur « souhaité » ou « redouté » (scénarios prospectifs),
- atelier 3 : identifier les pistes d'action,
- atelier 4 : proposer les grands axes d'un projet de territoire.

La démarche a fait l'objet d'un carnet de bord, destiné à capitaliser les productions réalisées et à rendre compte de l'avancée de la démarche (cf. Carnet de bord n°1).

Par ailleurs, une conférence a été organisée en septembre 2019 pour interpeler et sensibiliser les participants aux enjeux du changement climatique, de la mobilité et de l'identité du territoire. A cette occasion, le Cerema a notamment apporté son expertise technique sur le sujet de la ressource en eau.

La démarche sur le territoire doit se poursuivre à partir du travail mené pour définir la feuille de route opérationnelle qui constituera le projet de territoire 2021-2027.

Au-delà, la démarche visait également un objectif de cohésion du territoire, qui s'est avéré difficile à atteindre. Cette expérience montre que l'investissement des seuls acteurs de la société civile ne peut suffire sans l'implication et l'assiduité des élus de l'ensemble du territoire tout au long du processus. Cette condition essentielle pour l'atteinte d'un tel objectif n'a parfois pas pu être respectée, impactant le résultat de la démarche. Il convient néanmoins de saluer l'émergence, au fil des ateliers, d'un petit noyau dur de composition mixte (société civile/élus) qui propose de continuer à contribuer à titre personnel aux réflexions et travaux menés par le PETR dans les mois et années à venir.

La démarche a été l'occasion de consolider et d'adapter des outils mis au point par le Cerema au cours de précédents partenariats : approche méthodologique de projet autrement en 5 principes (Emouvoir, Comprendre, Projeter, Transformer, Agir) et sa boussole pour questionner, évaluer et augmenter la résilience (cf. Approche méthodologique "Projets autrement").

## POUR ALLER PLUS LOIN



### Carnet de bord n°1

Document PDF



### Approche méthodologique

Document PDF

## **LE CLIENT / PARTENAIRE PARTENAIRES**

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR)  
du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

DDT 03

## **LE CALENDRIER**

avril 2019 - février 2020

## **PILOTE DU PROJET**

Cerema Centre-Est  
Département Construction Aménagement  
Projet  
David Nicogossian -  
[david.nicogossian@cerema.fr](mailto:david.nicogossian@cerema.fr)